



CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DES ARDENNES

Siège social : 1 boulevard Louis Aragon 08000 CHARLEVILLE – MEZIERES

Tél : 03.24.33.88.00 – Mail : concours.aet@cdg08.fr

Site internet : www.cdg08.fr

Heures d'ouverture au public : du lundi au jeudi de 9 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 45 à 16 h 45 – le vendredi de 13 h 45 à 16 h 45

CALENDRIER PREVISIONNEL DES CONCOURS 2017 - 2018

(mis à jour le 3 août 2017)



Le présent calendrier est un document indicatif et prévisionnel.

Sous réserve des dispositions réglementaires en vigueur, l'ouverture des concours est tributaire, d'une part, de la création et de la déclaration de postes par les collectivités territoriales, et d'autre part, de l'épuisement des listes d'aptitudes. Seuls les arrêtés d'ouverture des concours qui feront l'objet d'une publicité entraîneront leur déroulement.

Par ailleurs, les dates retenues correspondent au début des épreuves. Celles-ci peuvent varier en fonction d'éventuelles modifications apportées et leur déroulement peut également être étalé sur plusieurs jours (selon l'effectif des candidats).

POUR S'INSCRIRE AUX CONCOURS : Vous devez contacter ou consulter le site internet du Centre de Gestion organisateur dudit concours.

DEPOT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION : Tous les dossiers devront impérativement être envoyés (cachet de la poste faisant foi) ou déposés (selon les heures d'ouverture au public) au **Centre de Gestion Organisateur** du concours.

CONCOURS EXTERNES

Ouverts aux candidats possédant un niveau de diplôme ou un diplôme déterminé. Des dérogations aux conditions de diplôme sont prévues.

CONCOURS INTERNES

Ouverts aux fonctionnaires et aux agents publics ayant accompli une certaine durée de service dans l'administration.

CONCOURS DE TROISIEME VOIE



Ouverts aux personnes justifiant ou ayant justifié d'une expérience en qualité d'élu local, de responsable d'association ou d'une ou de plusieurs expériences professionnelles de droit privé (CDD, CDI, contrats aidés...), pendant une certaine durée.

LES CONCOURS DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Filières		ADMINISTRATIVE	ANIMATION	CULTURELLE			SECURITE	SOCIALE			SPORTIVE	TECHNIQUE
Cat	Niveau d'études du concours externe			Patrimoine	Bibliothèque	Enseignement artistique		Social	Médico-social	Médico-technique		
A	Diplômes de niveau I (Bac + 4 et +) Et/ou Diplôme d'Etat	<i>Administrateur</i>		<i>Conservateur du patrimoine</i>	<i>Conservateur des bibliothèques</i>	Directeur d'enseignement artistique (1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie)		Conseiller socio-éducatif	Puéricultrice cadre de santé Infirmier, rééducateur, assistant médico-technique cadre de santé Médecin	Biologiste, vétérinaire, pharmacien		<i>Ingénieur en chef de classe normale</i> Ingénieur
	Diplômes de niveau II (Bac + 3) et/ou Diplôme d'Etat	Attaché		Attaché de conservation du patrimoine	Bibliothécaire	Professeur d'enseignement artistique	Directeur de police municipale			Puéricultrice Psychologue Sage-Femme	Assistant médico-technique	Conseiller des activités physiques et sportives
B	Diplômes de niveau III (Bac + 2) et/ou Diplôme d'Etat	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	Animateur principal de 2 ^{ème} classe	Assistant principal de 2 ^{ème} classe de conservation du patrimoine		Assistant principal de 2 ^{ème} classe d'enseignement artistique		Assistant socio-éducatif Educateur de jeunes enfants	Infirmier Rééducateur		Educateur des activités physiques et sportives principal de 2 ^{ème} classe	Technicien principal de 2 ^{ème} classe
	Diplômes de niveau IV (Bac) et/ou Diplôme d'Etat	Rédacteur	Animateur	Assistant de conservation du patrimoine		Assistant d'enseignement artistique	Chef de service de police municipale	Moniteur-éducateur				Educateur des activités physiques et sportives
C	Diplômes de niveau V (CAP – BEP)	Adjoint administratif de 1 ^{ère} classe	Adjoint d'animation de 1 ^{ère} classe	Adjoint du patrimoine de 1 ^{ère} classe			Gardien de police municipale Garde champêtre principal	Agent spécialisé des écoles maternelles de 1 ^{ère} classe Agent social de 1 ^{ère} classe	Auxiliaire de puériculture de 1 ^{ère} classe Auxiliaire de soins de 1 ^{ère} classe		Opérateur des activités physiques et sportives	Agent de maîtrise Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe des établissements d'enseignement Adjoint technique de 1 ^{ère} classe Adjoint technique de 1 ^{ère} classe des établissements d'enseignement
	Recrutement direct sans concours	Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe	Adjoint d'animation de 2 ^{ème} classe	Adjoint du patrimoine de 2 ^{ème} classe				Agent social de 2 ^{ème} classe				Adjoint technique de 2 ^{ème} classe Adjoint technique de 2 ^{ème} classe des établissements d'enseignement

Les concours organisés par le CNFPT sont indiqués en *italique gras*.

LES DEROGATIONS ET DEMANDES D'EQUIVALENCE AUX CONDITIONS D'INSCRIPTION

PERES ET MÈRES DE 3 ENFANTS	Peuvent se présenter aux concours sans remplir les conditions de diplôme, sous réserve de remplir les conditions générales de recrutement, les pères et mères élevant ou ayant élevé au moins trois enfants .	 Dérogations non applicables aux concours d'accès aux emplois impliquant la possession d'un diplôme légalement exigé pour l'exercice de la profession
SPORTIFS DE HAUT NIVEAU	Peuvent se présenter aux concours sans remplir les conditions de diplôme, sous réserve de remplir les conditions générales de recrutement, les sportifs de haut niveau , figurant sur la liste des sportifs de haut niveau fixée chaque année par le ministre chargé de la jeunesse et des sports.	
PERSONNES RECONNUES TRAVAILLEURS HANDICAPES	Peuvent accéder aux postes de fonctionnaires territoriaux, sans passer le concours, les personnes reconnues travailleurs handicapés, dès lors qu'elles justifient des diplômes ou du niveau d'études exigés pour l'inscription aux concours externes. S'ils ne justifient pas de ces diplômes ou de ce niveau d'études, les candidats peuvent déposer leur demande de RED/REP auprès de la commission du CNFPT (voir ci-dessous).	 Cette dérogation n'est valable que pour l'accès à la Fonction Publique Territoriale, non pour y évoluer.

- ❖ Reconnaissance de l'équivalence de diplôme (RED) ou de l'expérience professionnelle (REP) : peuvent se présenter aux concours sans remplir les conditions de diplôme, sous réserve de remplir les conditions générales de recrutement, les candidats qui justifient de qualifications au moins équivalentes attestées :
 - Par un diplôme ou autre titre de formation délivré en France ou dans un autre Etat membre de la communauté européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'espace économique européen,
 - Par un autre diplôme ou titre sanctionnant une formation ou par toute attestation prouvant que le candidat a accompli avec succès un cycle d'études au moins équivalent à celui sanctionné par le diplôme requis,
 - Par l'expérience professionnelle.

DEMANDES DE RED/REP A L'AUTORITE ORGANISATRICE DU CONCOURS

EQUIVALENCES CONDITION DE DIPLOME GENERALISTE

➤ POUR QUELS CONCOURS ?

Pour les concours à condition de **diplôme généraliste** (sanctionnant un niveau d'études) :

Filière administrative : Administrateur, Attaché, Rédacteur principal de 2^{ème} classe, Rédacteur, Adjoint administratif de 1^{ère} classe ;

Filière technique : Agent de maîtrise ;

Filière médico-sociale : Agent social de 1^{ère} classe ;

Filière culturelle : Conservateur du patrimoine, Conservateur des bibliothèques, Attaché de conservation du patrimoine, Bibliothécaire, Adjoint du patrimoine de 1^{ère} classe ;

Filière sportive : Conseiller des activités physiques et sportives, Opérateur des activités physiques et sportives ;

Filière sécurité : Directeur de police municipale, Chef de service de police municipale, Gardien de Police Municipale, Garde champêtre principal.

➤ GRACE A QUELS DOCUMENTS ?

→ Un document type fourni avec le dossier d'inscription par l'autorité organisatrice du concours ;

→ Les justificatifs demandés par l'autorité organisatrice du concours nécessaires à joindre à la demande.

➤ A QUEL MOMENT ?

Au moment de l'inscription.

CONDITION DE DIPLOME SPECIFIQUE

➤ POUR QUELS CONCOURS ?

Pour les concours qui requièrent un diplôme ou titre spécifique portant sur une spécialité de formation précise :

Filière technique : Ingénieur (à l'exception des titulaires d'un diplôme d'architecte), Ingénieur en chef, Technicien principal de 2^e classe, Technicien, Adjoint technique de 1^{ère} classe, Adjoint technique des établissements d'enseignement (1^{ère} classe et principal de 2^{ème} classe) ;

Filière culturelle : Directeur d'établissement d'enseignement artistique, Professeur d'enseignement artistique, Assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe, Assistant d'enseignement artistique, Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2^e classe, Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques ;

Filière sportive : Educateur des activités physiques et sportives principal de 2^{ème} classe, Educateur des activités physiques et sportives ;

Filière médico-sociale : Cadre de santé infirmiers et techniciens paramédicaux, Puéricultrice cadre de santé, Assistant socio-éducatif (sauf spécialité assistant de service social), Conseiller socio-éducatif, Educateur de jeunes enfants, Moniteur éducateur, intervenant familial territorial, Agent territorial spécialisé des écoles maternelles de 1^{ère} classe.

Filière animation : Animateur principal de 2^{ème} classe, Animateur, Adjoint d'animation de 1^{ère} classe.

➤ DANS QUEL CAS ?

Pour les candidats titulaires d'un diplôme français ou étranger, et/ou d'une expérience professionnelle.

➤ GRACE A QUELS DOCUMENTS ?

Une demande envoyée à l'adresse suivante :

CNFPT / Secrétariat de la CED
CS 41232 – 75578 PARIS Cedex 12
Tél : 01.55.27.41.89
red@cnfpt.fr

Le dossier de demande d'équivalence peut être téléchargé directement sur le site : www.cnfpt.fr (Rubrique : Evoluer).

Joindre les justificatifs nécessaires à la demande, cette commission pouvant également apprécier l'expérience professionnelle du demandeur en complément des diplômes ou titres.

➤ A QUEL MOMENT ?

Dès que possible car la production des décisions de ces commissions est déconnectée des dates des concours. Il est conseillé de saisir les commissions en amont et plusieurs mois avant la date d'ouverture du concours qui vous intéresse. Vous pourrez ainsi bénéficier d'un avis rendu à temps pour compléter votre dossier d'inscription ou le produire au plus tard le premier jour des épreuves écrites de ce concours.

**DEMANDES DE RED/REP
AU CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE**

**CONDITION DE
DIPLOME
REGLEMENTEE**

POUR QUELS CONCOURS ?

Pour les concours qui requièrent un diplôme ou titre spécifique portant sur une spécialité de formation précise :

Filière technique : Ingénieur pour les titulaires d'un diplôme d'architecte.

Filière médico-sociale : Médecin, Biologiste, vétérinaire pharmacien, Sage-femme, Puéricultrice, Infirmier, Psychologue, Assistant socio-éducatif pour la spécialité assistant de service social, Auxiliaire de puériculture de 1^{ère} classe, Auxiliaire de soins de 1^{ère} classe.

DANS QUEL CAS ?

Pour les candidats titulaires d'un diplôme français ou étranger, et/ou d'une expérience professionnelle.

GRACE A QUELS DOCUMENTS ?

Une demande envoyée à l'adresse suivante :

**CNFPT / Secrétariat de la CED
CS 41232 – 75578 PARIS Cedex 12
Tél : 01.55.27.41.89
red@cnfpt.fr**

Le dossier de demande d'équivalence peut être téléchargé directement sur le site : www.cnfpt.fr (Rubrique : Evoluer).

Joindre les justificatifs nécessaires à la demande, cette commission pouvant également apprécier l'expérience professionnelle du demandeur en complément des diplômes ou titres.

A QUEL MOMENT ?

Dès que possible car la production des décisions de ces commissions est déconnectée des dates des concours. Il est conseillé de saisir les commissions en amont et plusieurs mois avant la date d'ouverture du concours qui vous intéresse. Vous pourrez ainsi bénéficier d'un avis rendu à temps pour compléter votre dossier d'inscription ou le produire au plus tard le premier jour des épreuves écrites de ce concours.

ADRESSES UTILES

	ADRESSE	TELEPHONE	SITE INTERNET
CDG 08	1 boulevard Louis Aragon – 08000 CHARLEVILLE MEZIERES	03.24.33.88.00	www.cdg08.fr
CDG 10	BP 40085 –SAINTE SAVINE – 10602 LA CHAPELLE SAINT LUC CEDEX	03.25.73.58.01	www.cdg10.fr
CDG 21	16-18 rue Nodot – BP 166 – 21005 DIJON CEDEX	03.80.76.99.76	www.cdg21.fr
CDG 25	21, rue de l'Etuve – BP 416 – 25208 MONTBELIARD CEDEX	03.81.99.36.36	www.cdg25.org
CDG 39	3 rue Victor Berard – 39300 CHAMPAGNOLE	03.84.53.00.36	www.cdg39.org
CDG 51	11, rue Carnot – BP 105 – 51007 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX	03.26.69.44.00	www.cdg51.fr
CDG 52	9, rue de la Maladière – BP 159 – 52005 CHAUMONT CEDEX	03.25.35.33.20	www.cdg52.fr
CDG 54	2, allée Pelletier Doizy – BP 340 – 54602 VILLERS LES NANCY CEDEX	03.83.67.48.20	www.cdg54.fr
CDG 55	92, rue des Capucins – BP 90054 – 55202 COMMERCY CEDEX	03.29.91.44.35	www.cdg55.fr
CDG 57	16, rue de l'Hôtel de Ville – BP 50229 – 57952 MONTIGNY LES METZ CEDEX	03.87.65.27.06	www.cdg57.fr
CDG 58	24, rue du Champ de foire – BP 3 – 58028 NEVERS CEDEX	03.86.71.66.10	www.cdg58.com
CDG 67	12, avenue Robert Schuman – BP 51024 – 67381 LINGOLSHEIM CEDEX	03.88.10.34.64	www.cdg67.fr
CDG 68	22, rue Wilson – 68027 COLMAR CEDEX	03.89.20.36.00	www.cdg68.fr
CDG 70	Z.I du Durgeon I – 7, rue de la Corne Jacquot Bournot – 70000 NOIDANS LES VESOUL	03.84.97.02.40	www.cdg70.fr
CDG 71	6, rue de Flacé – 71018 MACON CEDEX	03.85.21.19.19	www.cdg71.fr
CDG 88	28, rue de la Clé d'or – BP 40084 - 88003 EPINAL CEDEX	03.29.35.63.10	www.cdg88.fr
CDG 89	47 rue Théodore de Bèze – BP 86 – 89011 AUXERRE CEDEX	03.86.51.43.43	www.cdg89.fr
CDG 90	Maison des Communes – 29, boulevard Anatole France – BP 322 – 90006 BELFORT CEDEX	03.84.57.65.65	www.cdg90.fr

CALENDRIER PREVISIONNEL DES CONCOURS

CONCOURS	CDG Organisateur	RETRAIT DES DOSSIERS	DEPOT DES DOSSIERS	DATE DES EPREUVES
----------	---------------------	-------------------------	-----------------------	----------------------

FILIERE ADMINISTRATIVE

Administrateur (Cat. A+)	CNFPT	Du 6 juin au 4 juillet 2017	11 juillet 2017	A compter du 25 septembre 2017
Attaché (Cat. A) : Spécialités : Administration générale, Gestion du Secteur Sanitaire et Social, Analyste, Animation, Urbanisme et développement des territoires	CDG 54	Du 27 mars 2018 au 9 mai 2018	18 mai 2018	22 novembre 2018
Rédacteur principal de 2^{ème} classe (Cat. B)	CDG 54	Du 7 février 2017 au 15 mars 2017	23 mars 2017	12 octobre 2017
Rédacteur (Cat. B)	CDG 51 CDG 68	Du 7 février 2017 au 15 mars 2017	23 mars 2017	12 octobre 2017
Adjoint administratif principal 2^{ème} classe (Cat. C) (anciennement adjoint administratif 1 ^{ère} classe)	CDG 67 CDG 68	Du 3 octobre 2017 au 8 novembre 2017	16 novembre 2017	15 mars 2018

CONCOURS
CDG
Organisateur

RETRAIT DES
DOSSIERS
DEPOT DES
DOSSIERS
DATE DES
EPREUVES
FILIERE TECHNIQUE

Ingénieur en chef (Cat. A+)	CNFPT	Du 4 juin 2018 au 29 juin 2018	6 juillet 2018	Août 2018
Ingénieur (Cat. A)		<i>Prochaine session en 2019</i>		
Technicien principal de 2^{ème} classe (Cat. B)	CDG 54	Du 3 octobre 2017 au 8 novembre 2017	16 novembre 2017	12 avril 2018
Technicien (Cat. B)	CDG 54	Du 3 octobre 2017 au 8 novembre 2017	16 novembre 2017	12 avril 2018
Agent de maîtrise (Cat. C)		<i>Prochaine session en 2019</i>		
Adjoint technique principal de 2^{ème} classe des établissements d'enseignement (Cat. C)	CDG 67	Du 16 mai 2017 au 21 juin 2017	29 juin 2017	29 novembre 2017
Adjoint technique principal 2^{ème} classe (Cat. C) (anciennement adjoint technique 1 ^{ère} classe)	A déterminer	Du 29 août 2017 au 27 septembre 2017	5 octobre 2017	18 janvier 2018

CONCOURS	CDG Organisateur	RETRAIT DES DOSSIERS	DEPOT DES DOSSIERS	DATE DES EPREUVES
----------	---------------------	-------------------------	-----------------------	----------------------

FILIERE ANIMATION

Animateur principal de 2^{ème} classe (Cat. B)	CDG 21	Du 7 mars 2017 au 12 avril 2017	20 avril 2017	21 septembre 2017
Animateur (Cat. B)	CDG 21	Du 7 mars 2017 au 12 avril 2017	20 avril 2017	21 septembre 2017
Adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe (Cat. C) (anciennement adjoint d'animation de 1 ^{ère} classe)		<i>Prochaine session en 2019</i>		

CONCOURS

CDG
Organisateur

RETRAIT DES
DOSSIERS

DEPOT DES
DOSSIERS

DATE DES
EPREUVES

FILIERE CULTURELLE – PATRIMOINE ET BIBLIOTHEQUES

Conservateur des bibliothèques (Cat. A+)	CNFPT	Du 6 mars au 31 mars 2017	7 avril 2017	A compter du 4 septembre 2017
Conservateur du patrimoine (Cat. A+)	CNFPT	/		
Attaché de conservation du patrimoine Spécialités : Archéologie, Archives, Inventaire, Musées, Patrimoine scientifique, technique et naturel		<i>Prochaine session en 2019</i>		
Bibliothécaire (Cat. A) Spécialités : Bibliothèques, documentation		<i>Prochaine session en 2020</i>		
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques (Cat. B)		<i>Prochaine session en 2019</i>		
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2^{ème} classe (Cat. B)		<i>Prochaine session en 2019</i>		
Adjoint du patrimoine principal de 2^{ème} classe (Cat. C) (anciennement adjoint du patrimoine de 1 ^{ère} classe)		<i>Prochaine session en 2019</i>		

CONCOURS	CDG Organisateur	RETRAIT DES DOSSIERS	DEPOT DES DOSSIERS	DATE DES EPREUVES
----------	---------------------	-------------------------	-----------------------	----------------------

FILIERE CULTURELLE - ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Directeur d'établissement d'enseignement artistique de 1 ^{ère} catégorie (Cat. A)	CDG 54	Du 9 janvier 2018 au 7 février 2018	15 février 2018	16 mai 2018
Directeur d'établissement d'enseignement artistique de 2 ^{ème} catégorie (Cat. A)	CDG 54	Du 9 janvier 2018 au 7 février 2018	15 février 2018	16 mai 2018
Professeur d'enseignement artistique (Cat. A)		<i>Prochaine session en 2019</i>		
Assistant spécialisé d'enseignement artistique (Cat. B)		<i>En attente de modifications réglementaires</i>		
Assistant de l'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe (Cat. B)		<i>En attente de modifications réglementaires</i>		

CONCOURS

CDG
Organisateur

RETRAIT DES
DOSSIERS

DEPOT DES
DOSSIERS

DATE DES
EPREUVES

FILIERE MEDICO-SOCIALE

Cadre de santé paramédical de 2^{ème} classe (Cat. A) (spécialité : puéricultrice cadre de santé, infirmier cadre de santé, technicien paramédical cadre de santé)	CDG 25	Du 3 octobre au 8 novembre 2017	16 novembre 2017	A compter du 10 avril 2018
Infirmier en soins généraux (Cat. A)	CDG 51	Du 24 octobre au 29 novembre 2017	7 décembre 2017	A compter du 16 février 2018
Biologiste, Vétérinaire et Pharmacien (Cat. A)	CDG 08	Du 16 mai 2017 au 21 juin 2017	29 juin 2017	23 novembre 2017
Sage-femme (Cat. A)		<i>Prochaine session en 2019</i>		
Conseiller socio-éducatif (Cat. A)	CDG 55	Du 13 avril au 15 mai 2017	23 mai 2017	14 septembre 2017
Médecin (Cat. A)		<i>Prochaine session en 2019</i>		
Psychologue (Cat. A)		<i>Prochaine session en 2019</i>		
Puéricultrice (Cat. A)		<i>Prochaine session en 2019</i>		
Assistant socio-éducatif (Cat. B)	CIG Petite Couronne	Du 7 mars 2017 au 12 avril 2017	20 avril 2017	28 septembre 2017

Educateur de jeunes enfants (Cat. B)	CDG 68	Du 24 octobre au 29 novembre 2017	7 décembre 2017	A compter du 13 février 2018
Moniteur-éducateur et intervenant familial (Cat. B)	CDG 25	Du 24 octobre 2017 au 29 novembre 2017	7 décembre 2017	A compter du 13 février 2018
Techniciens paramédicaux (Cat. B)	CDG 54	Du 9 janvier 2018 au 7 février 2018	15 février 2018	17 mai 2018
Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles principal de 2^{ème} classe (Cat. C) (anciennement ATSEM 1 ^{ère} classe)	CDG 67 CDG 68	Du 25 avril 2017 au 24 mai 2017	1^{er} juin 2017	18 octobre 2017
Auxiliaire de puériculture principal de 2^{ème} classe (Cat. C) (anciennement auxiliaire de puériculture de 1 ^{ère} classe)		<i>Prochaine session en 2018</i>		
Auxiliaire de soins principal de 2^{ème} classe (Cat. C) (anciennement auxiliaire de soins de 1 ^{ère} classe)		/	/	/
Agent social principal de 2^{ème} classe (Cat. C) (anciennement agent social de 1 ^{ère} classe)	CDG 57	Du 25 avril 2017 au 24 mai 2017	1^{er} juin 2017	19 octobre 2017

CONCOURS	CDG Organisateur	RETRAIT DES DOSSIERS	DEPOT DES DOSSIERS	DATE DES EPREUVES
----------	---------------------	-------------------------	-----------------------	----------------------

FILIERE SECURITE

Directeur de police municipale (Cat. A)		<i>Prochaine session en 2020</i>		
Chef de service de police municipale (Cat. B)		<i>Prochaine session en 2020</i>		
Gardien de police municipale (Cat. C)	A déterminer	Du 10 octobre 2017 au 8 novembre 2017	16 novembre 2017	15 mai 2018
Garde-champêtre principal (Cat. C)	A déterminer	<i>Organisation irrégulière – selon les besoins</i>		

CONCOURS	CDG Organisateur	RETRAIT DES DOSSIERS	DEPOT DES DOSSIERS	DATE DES EPREUVES
----------	---------------------	-------------------------	-----------------------	----------------------

FILIERE SPORTIVE

Conseiller des activités physiques et sportives (Cat. A)	CDG 68	Du 16 mai 2017 au 21 juin 2017	29 juin 2017	23 janvier 2018
Educateur des activités physiques et sportives (Cat. B)	CDG 68	Du 16 mai 2017 au 21 juin 2017	29 juin 2017	23 janvier 2018
Educateur des activités physiques et sportives principal de 2 ^{ème} classe (Cat. B)	CDG 68	Du 16 mai 2017 au 21 juin 2017	29 juin 2017	23 janvier 2018
Opérateur des activités physiques et sportives (Cat. C)		<i>Organisation irrégulière – selon les besoins</i>		